



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 15 octobre 2018

INAUGURATION D'UNE TRAVERSE DE TORTUES SERPENTINES À MONT-SAINT-HILAIRE

La Ville encourage la protection de cette espèce

(Mont-Saint-Hilaire) – La Ville de Mont-Saint-Hilaire, en partenariat avec le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, a procédé à l'installation de deux panneaux de signalisation annonçant une traverse de tortues serpentinales. Situés sur la rue du Golf, les panneaux visent à sensibiliser la population à l'existence de cette espèce animale présente sur le terrain du Club de Golf de La Seigneurie et, ainsi, réduire le risque de collision et de mortalité de ce reptile menacé. La traverse de tortues serpentinales a été inaugurée ce 15 octobre.

La tortue serpentinale est la plus grosse et la plus impressionnante de nos tortues d'eau douce. Son nom lui a été donné à cause de son long cou rappelant la forme d'un serpent. Sa grande taille, sa longue queue dentée et sa carapace épaisse lui donnent des airs de créature préhistorique qui la rendent facilement reconnaissable. Lorsqu'elles atteignent l'âge de quinze ans, les tortues serpentinales peuvent se reproduire. Elles peuvent parcourir 10 km, dont 1 km en milieu terrestre, pour trouver le lieu idéal, mais cette traversée est parsemée d'embûches.



Crédit photo : Centre de la nature du mont Saint-Hilaire



À Mont-Saint-Hilaire, la rue du Golf constitue une de ces embûches puisque le passage de voitures augmente les risques de collision. Ainsi, selon Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire, « en installant ces panneaux de traverse, la Ville souhaite protéger cette espèce de tortues qui contribue à la richesse du milieu naturel qui nous entoure. Ce projet vise également à faire découvrir les tortues serpentinales présentes dans la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire ». Les panneaux de traverse ont été installés près du Club de Golf la Seigneurie, car les tortues y sont présentes. En effet, le Club de Golf participe activement à la protection de cette espèce en péril en installant des affiches d'interprétation et d'information à l'intention des golfeurs. Des employés effectuent également le suivi de la présence de tortues serpentinales en collaboration avec le Centre de la Nature.

Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Brigitte Minier, conseillère municipale du District 1 – du Déboulis de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Geneviève Poirier-Ghys, responsable de la conservation et des communications du Centre de la Nature Mont-Saint-Hilaire

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) considère l'espèce comme « préoccupante », et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, on remarque depuis quelques années une diminution des adultes dans les populations de tortues serpentes. Considérant que les femelles ne deviennent sexuellement matures qu'entre l'âge de 15 à 20 ans, une réduction du nombre d'adultes peut avoir un impact significatif sur le maintien des populations. De plus, son habitat est sans cesse menacé par les activités et les infrastructures humaines. Au Québec, l'espèce est protégée en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada et de la Fondation de la faune du Québec.

- 30 -

Source :

Services aux citoyens et communications de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
communications@villemsh.ca

Information :

Geneviève Poirier-Ghys
Responsable de la conservation et des communications
Centre de la Nature Mont Saint-Hilaire
450 467-1755
genevieve@centrenature.qc.ca